

Société | Une aventure solidaire au cœur de la Tall Ships Regatta



Ils étaient 46 matelots à embarquer à bord de grands voiliers pour une aventure de dix jours en mer. Pour la plupart, des personnes en situation de handicap et des jeunes entre 15 et 25 ans de la région bordelaise, qui n'avaient jamais mis les pieds sur un grand voilier. Partis de Dublin en Irlande le 4 juin dernier et arrivés à Bordeaux lors de la fête du vin le 14 juin, ils ont traversé vents et marées pour ce qui restera gravé dans leur mémoire comme une aventure humaine inoubliable. Ce voyage dans l'Atlantique, ils le doivent notamment au soutien du Mécénat Bordeaux Métropole, de son partenaire, le Groupe Duval et aux collectivités territoriales.

On les appelle les « trainees ». On pourrait d'ailleurs les différencier par leur courage et leur volonté de dépasser leurs peurs. Ces « trainees », ce sont ces jeunes matelots qui ont été sélectionnés par un jury pour participer à une « aventure solidaire » et avoir le privilège d'embarquer dans l'un des bateaux participant à la Tall Ships Regatta, une course de voiliers créée par Bernard Morgan en 1953. Cinq voiliers ont été avitaillés pour l'occasion : le Belem, le Mogenster, le De Gallant, l'Arawak et l'Atyla. Parmi les 46 trainees sélectionnés, tous sont issus de la région bordelaise et 50% d'entre eux sont en situation de handicap. Aussi, 50% de l'équipage a entre 15 et 25 ans. C'était la volonté des organisateurs et du mécénat Bordeaux Métropole, financeur de l'évènement. Michel Balique, l'un des capitaines participant à la régata a salué ce projet : « *Faire embarquer des personnes handicapées et des jeunes dans une aventure comme celle-ci, c'est plutôt rare. Tout a été mis en œuvre pour accueillir les trainees et nous faire naviguer dans de bonnes conditions. C'est une initiative qui mériterait d'en amener d'autres* ».

Un projet porté par le Mécénat Bordeaux Métropole

Pour mettre en œuvre cette aventure, il a fallu des moyens financiers. Ces moyens financiers ont été apportés en grande partie par la démarche du mécénat de Bordeaux Métropole. Le mécénat permet à des acteurs du privé et à des particuliers, de faire des dons dédiés à des projets d'intérêt général portés par un établissement public. Les donateurs reçoivent en contrepartie des avantages fiscaux liés au mécénat (réduction sur l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don pour les entreprises). La métropole de Bordeaux est la seule métropole française à avoir recours à cette démarche. Ici, c'est le groupe immobilier Duval, partenaire exclusif du mécénat, qui s'est impliqué dans le projet en faveur du recrutement d'apprentis matelots en situation de handicap. Bordeaux Métropole a pris

en charge la totalité des coûts de navigation pour les participants (entre 900€ et 1300€ par personnes).

« Une aventure inoubliable »

S'il a fallu coordonner les différents acteurs en amont du projet, il a aussi fallu coordonner les différents équipages en aval, sur les bateaux. C'était la mission des capitaines, commandants et accompagnateurs présents sur les cinq grands voiliers. Le navigateur Michel Balique avoue : « *Beaucoup de trainees étaient un peu inquiets au départ et nous aussi pour être honnête. Mais finalement, les participants se sont vite adaptés et nous avons pu transmettre notre savoir en termes de navigation* ». Pour Fernand et Christopher, deux jeunes matelots qui ont eu la chance de participer à la régata, c'est une aventure qui restera gravée dans leurs souvenirs : « *On s'en souviendra toute notre vie. Se retrouver en mer pendant 10 jours dans une telle aventure, c'est quelque chose d'inoubliable. D'autant plus qu'il y avait des étrangers sur le bateau et on a aussi pu échanger en anglais* ». Fernand retient de cette épopée les moments de silence en pleine mer, loin de tout, sans téléphones et sans les tracas du quotidien. Christopher lui, se souviendra des couchés de soleil sur l'Atlantique et la visite surprise de quelques dauphins. Mais surtout, ils se souviendront d'une aventure humaine loin de la terre ferme, qui leur a permis de dépasser leurs craintes.



Nicolas Laplume

Crédit Photo : Bordeaux Métropole

Publié sur aqui.fr le 20/07/2018

[Url de cet article](#)